

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Déléage, présidée par Monsieur le Maire Raymond Morin et tenue le 7 Janvier 2020, à 19h30, à la salle communautaire de l'Édifice Palma-Morin, située au 175 Route 107 à Déléage.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Morin, Maire
Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
Monsieur Denis Brazeau, Conseiller siège no.3
Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
Monsieur Michel Guy, Conseiller siège no.5

ABSENTS Monsieur Jean-Pierre Morin, Conseiller siège no.6

EST AUSSI PRÉSENTE : Madame Joanne Poulin, Directrice générale et Secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Le maire, Monsieur Raymond Morin, constatant qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD001

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand, et résolu par le conseil municipal de Déléage :

D'ADOPTER l'ordre du jour

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD002

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019, plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Déléage;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2019, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD003

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 12 DÉCEMBRE 2019.

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2019 à 19h30, plus de 72 heures avant la tenue de la présente séance ordinaire, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 12 décembre 2019, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD004

ADOPTION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS

CONSIDÉRANT QUE la liste des déboursés au 31 décembre totalise 217, 886.70 \$.

EN CONSÉQUENCE Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Monsieur Gilles Jolivette et résolu par le Conseil municipal de Délégation.

D'ADOPTER la liste des déboursés.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD005

CANADA EMPLOI – PROJET EMPLOI D'ÉTÉ : 2 ÉTUDIANTS.

CONSIDÉRANT que les subventions données pour l'embauche d'étudiants durant la période estivale;

CONSIDÉRANT que la pourrait bénéficier de personnel supplémentaire à moindres coûts durant cette période;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation de mandater la directrice générale, Joanne Poulin, pour compléter une demande de financement dans le cadre du programme «Emploi d'été Canada 2020» pour la période estivale 2020 et ce, pour (2) étudiants dans le domaine de l'urbanisme et l'administration.

Adoptée à l'unanimité.

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DES ÉLUS.

La directrice générale procède au dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des élus, tel que requis par les articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums soit :

Monsieur Raymond Morin, maire
Madame Louise Charlebois, conseillère siège no. 1
Monsieur Gilles Jolivette, conseiller siège no. 2
Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no. 3
Madame Michelle Briand, conseillère siège no. 4
Monsieur Michel Guy, conseiller siège no. 5
Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no. 6

RÉSOLUTION 2020-01-CMD006

AVIS DE MOTION – TRAITEMENT DES ÉLUS.

Il est donné à la présente assemblée par Monsieur le conseiller Michel Guy un avis de motion à l'effet que sera présenté à une séance subséquente, pour adoption, du règlement concernant le traitement des élus.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD007

AUTORISATION DE PAIEMENT – LES ENTREPRISES MA-MI INC. – FACTURATION #2, #3, #4 TRAVAUX DE PROLONGATION DU RÉSEAU SANITAIRE DU SECTEUR RIVIÈRE GATINEAU NORD.

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement pour la retenue contractuelle;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation d'autoriser le paiement de la facture #2 et #3 pour un montant de 223,669.99 \$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD008

ACHAT DE 3 HORODATEURS POUR UN MONTANT DE 3,035.17 \$ TAXES INCLUSES CHEZ GIVA.

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite améliorer le suivi des heures travaillées par ses employés ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégation de procéder à l'achat de 3 horodateurs auprès de Gyva au montant de 3,035.17 \$ taxes incluses et selon les conditions prévues à la soumission numéro 119737.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD009

APPUI À LA FQM – RÉFORME DE LA FISCALITÉ AGRICOLE.

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n°. 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT que le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT que le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT que le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT que le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

- CONSIDÉRANT** que le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;
- CONSIDÉRANT** que le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;
- CONSIDÉRANT** que ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;
- CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégation :

Exprime son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;

Demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

De transmettre copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, au (à la) ministre régional (e), M. Robert Bussière, aux députés M. William Amos, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD010

AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE.

- CONSIDÉRANT** que ce conseil, par sa résolution 2019-12-CMD010316 en date du 25 novembre 2019, a procédé à l'embauche de Madame Joanne Poulin à titre de Directrice générale et secrétaire-trésorière;
- CONSIDÉRANT** qu'il y a entente entre la Municipalité et la Directrice générale, Madame Joanne Poulin concernant les conditions de travail;
- EN CONSÉQUENCE** il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, appuyé par Madame Michelle Briand et résolu par le conseil municipal de Délégation que ce conseil autorise le maire Monsieur Raymond Morin et le conseiller, à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de la Directrice générale. Et autorise l'adhésion de la Directrice au régime de pension.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD011

NOMINATION ENTRAIDE POMPIER – MONSIEUR ALAIN LAPIERRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÉRÈSE POUR JOINDRE LA BRIGADE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE.

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux d'intégrer un pompier temporaire pour l'entraide de la brigade incendie;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Déléage que Monsieur Alain Lapierre de la Municipalité de Ste-Thérèse de joindre le service incendie de la Municipalité de Déléage.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD012

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE – PAIEMENT DE LA FACTURE AU MONTANT DE 103,981.00 \$ TAXES INCLUSES POUR L'ANNÉE 2020.

CONSIDÉRANT le règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (Règlement) afin, notamment, de tendre vers un partage 50%/50% des coûts entre les municipalités et le gouvernement du Québec;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Déléage que la somme payable pour la facture de 2020 serait de 103,981.00 \$.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD013

ENTENTE D'ÉCHANGE DE SERVICE AVEC LA MUNICIPALITÉ D'AUMOND POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER.

CONSIDÉRANT l'entente de service entre la municipalité d'Aumond et la municipalité de Déléage concernant le déneigement;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Déléage de poursuivre l'entente entre les 2 parties pour le déneigement d'une partie du chemin Rivière Gatineau Nord et chemin Grondin qui sera effectué par la municipalité de Déléage et que la municipalité d'Aumond déneigera une partie du chemin Guilbault jusqu'à la limite de Déléage.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD014

STELM – ACHAT POUR UN MONTANT DE 1,144.00 \$ TAXES INCLUSES – QWIK-FREEZER.

CONSIDÉRANT que le qwik—freezer est un équipement qui utilise du CO₂ liquide pour geler l'eau stationnaire dans une section sélectionnée d'une conduite ou d'un tube;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Madame la conseillère Michelle Briand et résolu par le conseil municipal

de Délégé de faire l'achat d'un qwik-freezer au montant de 1,144.00 \$ incluant les taxes et selon les modalités de la soumission # 17024.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD015

TRANSPORTS QUÉBEC – PRÉSENTATION DE NOS PROJETS, CHEMINS LOCAUX DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE, VOLET PROJETS PARTICULIER D'AMÉLIORATION.

ATTENDU QUE la Municipalité de Délégé a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de compte V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Monsieur le conseiller Michel Guy et résolu par le conseil municipal de Délégé approuve les dépenses d'un

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD016

MINISTÈRE DU TRANSPORT – DEMANDE POUR LE SURFAÇAGE DE LA ROUTE MANIWAKI, STE-THÉRÈSE.

CONSIDÉRANT la détérioration de la route 107, Maniwaki/ Ste-Thérèse;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Louise Charlebois, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Délégé de faire parvenir au Ministère du Transport une demande pour le surfaçage de ladite route.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD017

MANDATER LA COMPAGNIE MEI ASSAINISSEMENT POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA STATION POMPAGE.

CONSIDÉRANT le projet en cours pour la station pompage;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame la conseillère Michelle Briand, appuyé par Madame la conseillère Louise Charlebois et résolu par le conseil municipal de Délégé de mandater MEI assainissement pour effectuer le monitoring de la station pompage.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD018

ACHAT D'UNE SONDE POUR MESURER BOUE SEPTIQUE.

CONSIDÉRANT que l'achat d'une sonde pour mesurer boue septique nous serais utile pour la vidange des boues septique;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette et résolu par le conseil municipal de Délégé de faire l'achat d'une sonde pour mesurer les boues septiques.

Adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2020-01-CMD019

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Guy, et appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Jolivette, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 7H41.

Adoptée à l'unanimité.

Raymond Morin
Maire

Joanne Poulin
Directrice générale et secrétaire-trésorière